

Forum interparlementaire romand vendredi 6 février 2015 à Forum Fribourg

Monika Maire-Hefti
Conseillère d'État
Département de l'éducation et de la famille

Chômage des jeunes-Quelle prévention?

Élargir le choix des métiers
Améliorer l'information
Optimiser l'orientation
Suppression des sections au cycle 3

Rénovation du Cycle 3 9-10-11 HarmoS

Valoriser et renforcer les compétences des élèves
Améliorer la motivation des élèves
Favoriser l'orientation des élèves
Diminuer les redoublements

Rénovation du Cycle 3 9-10-11 HarmoS

Suppression des 3 sections

Enseignement à 2 niveaux:

Mathématique-français dès 9H

Allemand-anglais-sciences de la nature dès 10+11H

Introduction des options académiques et professionnelles dès 11H

Jeunes en difficultés

Comment éviter la rupture et si elle est constatée
et comment y remédier?

Mesures

- Mentoring 1:
accompagnement des jeunes sans solution
- Mentoring 2:
non-promotion et sortie obligée de l'école obligatoire
- Mentoring 3:
rupture du contrat d'apprentissage

Programme d'insertion des jeunes de de 14 à 35 ans

Mission

Accompagner les jeunes de 14 à 35 ans, présentant des difficultés multiples, dans la réalisation d'une formation duale en vue d'obtenir un CFC ou une AFP et de leur autonomisation au niveau socioprofessionnel.

Constat

- problématiques multiples toujours plus complexes
- causes sont toujours différentes d'un individu à l'autre
- plusieurs mesures d'intervention qui agissent simultanément sur les mêmes problématiques.

Systeme d'insertion

Le systeme d'insertion prevoit d'apporter une aide adaptee aux jeunes en difficultes multiples et n'arrivant pas a s'insérer dans une voie de formation

Objectifs politiques

- Augmenter le taux de certifiés du degré secondaire II de 90% à 95%.
- Diminuer le nombre de jeunes bénéficiant de prestations sociales (*coût moyen d'un jeune à l'aide sociale par an CHF 24'000.-*)
- Diminuer le risque que les jeunes conçoivent l'aide sociale comme un mode de vie et qu'ils y recourent ou y retournent systématiquement.
- Augmenter l'efficacité d'intervention des différentes structures par une coordination et une organisation stratégique (*rationalisation du coût d'intervention*).

Objectifs opérationnels

- Accompagner le jeune vers une première formation
- Faciliter le travail en réseau
- Soutien à l'entreprise formatrice

Processus neuchâtelois

- Annonce des dossiers / identification
- Clarification
- Prise en charge
- Clôture

Mesures disponibles

Nom	Prestation
Case management	Gestion, coordination et suivi du réseau
Coaching	Accompagnement individualisé orienté sur l'action en vue du dév. d'un projet
Démarchage IFP	Aide individualisée et suivi dans les techniques de recherches de place d'apprentissage
OCOSP	1. Développement et clarification du projet professionnel 2. Testing pour la détection des situations AI
CARITAS	Soutien individualisé à la stabilisation du budget lors de situations d'endettement
CSP	Prévention à l'endettement et sensibilisation à la gestion d'un budget
Projet + B	Cours de remise à niveau scolaire
Répétiteurs OFIJ	Répétition et soutien scolaire

Quelques chiffres

- **561** situations annoncées et traitées entre 2010 et 2013.
- **203** jeunes en cours de suivi.
- **358** situations clôturées.
- **230** solutions trouvées.
 - **39** CFC / AFP;
 - **89** ayant débuté un apprentissage et autonomes;
 - **23** en emploi;
 - **79** ayant été intégrés dans une structure adaptée à leur problématique grâce à la collaboration entre les entités *(Ces jeunes ne répondant pas aux exigences d'une formation: situation AI, psychiatrique ou toxicodépendance)*.
- **128** situations ne correspondant pas aux critères d'intégration dans la mesure *(au dessus de 35 ans, sans problématiques multiples, suivi déjà assuré par le réseau, départ dans un autre canton, grossesse...)*.



MERCI DE VOTRE ATTENTION